

FORMATIONS ERASMUS+ POUR LES TRAVAILLEURS DE JEUNESSE

Ces formations relevant des méthodes de l'éducation non formelle et de la durée d'une semaine en général s'adressent principalement à tous les porteurs de projets, travailleurs et animateurs de jeunesse, salariés ou bénévoles, préparant, réalisant ou ayant réalisé un projet dans le cadre du volet Jeunesse du programme Erasmus+.

Certaines s'adressent plus spécifiquement aux acteurs de la politique de jeunesse au niveau local, régional, national ou européen. L'ensemble de ces offres est diffusé au fur et à mesure de la publication des appels à candidatures.

Le coût de ces formations (y compris transport aller-retour) est pris en charge dans le cadre des Partenariats stratégiques (action-clé 2 du programme Erasmus+).

Le certificat Youthpass est remis à l'issue de chaque formation. Il n'y a pas de limite de nombre des formations auxquelles vous pouvez participer, dans le dossier de candidature il faut démontrer l'intérêt pour le sujet de la formation choisie. Consultez les conditions de participation sur <https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/> (Rubrique Offre de formation)

<https://www.salto-youth.net/tools/european-training-calendar/>

Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport

95 avenue de France
Agence du Service Civique
75013 - Paris

<https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/>